

Besançon, le 10 mars 2021

PÔLE DES SERVICES TECHNIQUES  
Département Eau et Assainissement  
Service Relations Usagers et Collectivités

**OBJET : Reprise des missions de pose et relève des compteurs et de facturation par la régie eau potable de Grand Besançon Métropole**

Affaire suivie par : D. Lacroix / N. Tourdot  
Courriel : [contact.eau@grandbesancon.fr](mailto:contact.eau@grandbesancon.fr)  
Tél. 03 81 61 59 60  
N/Réf. : DEA-DL-NT-032021

Monsieur Christophe LIME  
Conseiller Communautaire Délégué  
Eau et Assainissement

**A L'ATTENTION DES USAGERS  
DU SERVICE EAU POTABLE SUR LES  
COMMUNES DE GRANDFONTAINE,  
MONTFERRAND-LE-CHATEAU,  
VELESMES-ESSARTS ET DU HAMEAU  
DE BENUSSE A SAINT VIT**

Madame, Monsieur,

Je vous prie de trouver ci-joint, la dernière facture eau et assainissement envoyée par la société Gaz et Eaux correspondant à votre consommation pour la période du semestre écoulé. En effet, le contrat de prestation pour la télérelève, la pose de compteurs d'eau et la facturation des usagers, a pris fin le 18 mars 2021. Ce contrat de prestation, d'une durée de 3 ans, avait été signé avec Gaz et Eaux pour assurer la continuité du service dans les communes de Grandfontaine, Montferrand-le-Château et Velesmes-Essarts, à l'échéance du contrat de délégation de service de 12 ans qui s'est arrêté le 30 octobre 2018.

L'appel d'offres lancé récemment pour repartir sur un nouveau contrat de prestation a été déclaré infructueux pour des raisons essentiellement liées aux conséquences tarifaires que les usagers auraient pu subir. En conséquence, le régie eau et assainissement de Grand Besançon Métropole (GBM) assurera directement la gestion complète de ces compétences à compter du 19 mars 2021. Hormis pour les réclamations relatives à la facture ci-jointe, vous n'aurez donc plus à faire avec la société Gaz et Eaux.

Voici en résumé ce qui change pour vous :

**Le système de télérelève des compteurs** installé et exploité par Gaz et Eaux s'appuyant sur une technologie propre à l'entreprise, GBM n'est pas en mesure de reprendre son fonctionnement dans l'immédiat. Par conséquent, les comptes Internet personnels que certains d'entre vous avaient ouverts sur la plateforme de Gaz et Eaux pour suivre leur consommation et gérer les alertes fuites, ne seront plus opérationnels. GBM teste actuellement en grandeur nature des technologies de télérelève (envoi automatique par le compteur d'un signal quotidien vers un récepteur) ou de radiorelève (stimulation du compteur par un appareil placé dans un véhicule pour récupérer des informations). Lorsque le choix technologique sera opéré, il a été convenu avec vos représentants communaux que les abonnés des communes de Grandfontaine, Montferrand-le-Château et Velesmes-Essarts seraient prioritaires pour le déploiement des compteurs dits « communicants ».

Dans cette attente, les compteurs seront relevés manuellement, deux fois par an, par des agents d'un prestataire de service diligenté par GBM.

**La facturation** sera dorénavant assurée par le Bureau Commercial de GBM. Vous recevrez donc des factures de vos consommations deux fois par an, par le biais de la Trésorerie du Grand Besançon. Comme précédemment, la facture regroupera les redevances eau potable et assainissement.



**La pose et le remplacement des compteurs** seront opérés par le service Exploitation Réseau Eau Potable de GBM.

**Les nouveaux contacts** à votre disposition sont les suivants :

- Relève de compteur, facture, demande d'écrêtement, réclamation :  
contact.eau@grandbesancon.fr ; téléphone accueil 03.81.61.59.60, ouverture au public du lundi au vendredi de 8h à 12 h et de 13h30 à 17h30 au 94 avenue Georges Clémenceau à Besançon ; Astreinte en-dehors des heures de bureau et pendant les week-end et jours fériés : 03.81.61.50.50
- Pose de compteur, création de branchement eau ou assainissement : formulaire à télécharger sur le site de GBM (<https://www.grandbesancon.fr/demarche-administrative/assainissement-creer-un-branchement/>)
- Débordement de réseau d'assainissement, fuite d'eau : exploitation-reseaux.dea@grandbesancon.fr
- Effluents industriels, pollution du milieu naturel : end@grandbesancon.fr

Soyez sûrs que les agents du Département Eau et Assainissement mettront tout en œuvre pour vous apporter un service de qualité.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments distingués.



Pour la Présidente et par délégation,  
Christophe LIME,



Vice-président

